

Réf. : LV

Paris, le 28 août 2020

## APPEL À CANDIDATURES

### DIRECTEUR.RICE TERRITORIAL.E CDI - Temps plein ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA NOUVELLE-AQUITAINE

Suite à la démission de Charles REVERCHON-BILLOT, le Conseil d'administration de l'Association des Ceméa Nouvelle-Aquitaine recrute un.e cadre dirigeant.e.

#### **1. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS**

Le/La directeur.rice est chargé.e, par délégation des instances statutaires, de la mise en œuvre des orientations arrêtées par l'Association territoriale.

Il/Elle est responsable de la mise en place du processus conduisant à la définition des orientations pluriannuelles et des orientations annuelles. Dans ce cadre, il/elle est responsable de la mise en œuvre du projet régional d'action et de développement (PRAD), en cohérence avec le projet associatif du Mouvement. En relation avec le Conseil d'administration, et particulièrement son bureau, il/elle anime et dirige une équipe régionale devant :

- Conduire la mise en œuvre du projet régional et de ses déclinaisons politiques, pédagogiques, organisationnelles.
- Contribuer à l'actualisation du projet et au bon fonctionnement du réseau des membres actifs, membres associés et de soutien ainsi que d'un réseau partenarial important sur le territoire.
- Gérer au quotidien et en termes prospectifs, les questions économiques, les ressources humaines, la communication, les relations externes.
- Avoir une bonne maîtrise de la gestion financière : être capable d'en analyser et contrôler les évolutions et savoir construire et projeter des budgets (de savoir aller du compte de résultat au bilan).
- Conduire et représenter les Ceméa au sein de collectifs et de partenariats ; assurer une représentation et veille permanente auprès des instances régionales.
- Veiller à une actualité permanente des enjeux pédagogiques dans les différents champs d'activités (animation volontaire, animation professionnelle, actions éducatives en lien avec l'école, travail social et santé mentale, pratiques artistiques et culturelles, international, média/numérique, la jeunesse, les territoires).
- Contribuer au pilotage du réseau des Ceméa, à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations et décisions du réseau et de l'UES.

Pour cela, il/elle :

- Anime une équipe régionale répartie sur trois sites : Bordeaux (33), Limoges (87) et Poitiers (86).
- Propose des analyses, évolutions ou consolidations des organisations, en lien avec le projet et le contexte de sa mise en œuvre.
- Rend compte au Conseil d'administration de la mise en œuvre de ces programmes d'action et travaille en étroite collaboration avec la présidente et le bureau pour l'aide aux décisions.
- Participe activement au Comité de Direction (l'instance de Pilotage du Réseau), dont il/elle est membre, conformément à l'article 6 de la convention générale.
- Est l'interlocuteur.rice permanent.e de la Direction nationale des Ceméa à qui il/elle soumet les préoccupations, analyses et propositions régionales.
- Est éventuellement responsable d'un secteur pour lequel il/elle devra être en capacité d'assurer la conduite des activités et en responsabilité de la politique de communication de l'Association.
- Est responsable d'un des trois territoires dont il/elle doit assurer la gestion et veiller à la mise en œuvre du projet.

Dans sa responsabilité globale de direction, d'organisation, de gestion et d'animation des services permanents, il/elle dispose, de la part de la Présidente du Conseil d'administration de l'Association, d'une délégation de pouvoirs lui permettant de prendre des décisions concernant la vie de l'Association. Il/Elle rend compte de cette délégation d'une manière permanente.

Le/La directeur.rice assure la fonction employeur, dans le cadre de l'UES :

- Par délégation du Conseil d'administration de l'Association territoriale, pour tous les personnels dont le contrat est signé avec l'Association territoriale.

## **2. ASSOCIATION TERRITORIALE**

La région Nouvelle-Aquitaine est constituée de douze départements.

Le siège de l'Association territoriale est situé à Bordeaux (33) et l'Association dispose également d'un site à Poitiers (86) et d'un site à Limoges (87).

Le Conseil d'administration est composé de 24 personnes.

L'activité de l'association repose sur une centaine de membres actifs et une équipe permanente de 25 salarié.e.s (dont une équipe de direction constituée d'un directeur adjoint sur le territoire de Bordeaux, d'un responsable du territoire de Limoges et d'une responsable du secteur Animation Volontaire) et organisée autour de quatre champs principaux : Animation Volontaire, Animation professionnelle, École et d'un pôle Europe et International.

Ces dernières années, l'activité s'est aussi diversifiée dans le champ des Politiques territoriales, de la Culture et de l'Insertion.

Le budget 2020 se situe aux environs de 1 800 000 €.

### **3. PROFIL DES CANDIDAT.E.S ET COMPÉTENCES REQUISES**

Pré-requis :

- Être membre actif.ve (ou l'avoir été) des Ceméa et/ou militant.e de l'éducation nouvelle.
- Connaître les différents champs d'application et d'intervention des Ceméa.
- Avoir une expérience professionnelle dans le champ de l'éducation populaire et/ou de l'animation et/ou de la formation et/ou du travail social et/ou de l'enseignement et/ou de la culture.
- Avoir une expérience de direction d'équipe et éventuellement des responsabilités associatives dans le cadre d'activités militantes extra-professionnelles.
- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 6 du secteur de l'animation, de l'éducation, ou du travail social ; un diplôme de niveau 7 serait apprécié.

Critères d'appréciation :

- Témoigner d'une bonne connaissance du milieu associatif pour promouvoir les idées des Ceméa et être capable de prendre en compte les réalités régionales de l'Association.
- Avoir une pratique d'intervenant.e pédagogique pour s'engager dans des actions de formation en relation avec les projets d'activités de l'Association.
- Être en mesure de rédiger les divers documents de synthèse liés à la vie associative et administrative de l'Association.
- Être capable de communiquer, travailler en partenariat dans le cadre du réseau interne et externe, s'impliquer dans la connaissance des activités et de leur développement en s'appuyant sur les valeurs qui fondent notre mouvement.
- Être capable de s'engager par sa disponibilité, son écoute et ses propositions à animer le mouvement et la vie associative dans ses aspects institutionnels, tant au niveau régional qu'au niveau national.
- Savoir analyser les enjeux régionaux, nationaux, européens et internationaux, qui impliquent des réflexions et prises de positions, des initiatives et des propositions dans l'action des Ceméa, seuls ou en partenariat.
- Savoir animer et diriger la mise en œuvre du PRAD au niveau régional.
- Être en mesure de proposer les moyens et objectifs pour mettre en cohérence le projet humain et financier afin de mener ce projet associatif, de l'évaluer, de le faire vivre.
- S'engager à participer activement à animer et diriger la mise en œuvre du Projet Associatif au niveau national.
- S'engager à participer au cycle de formation des Directeur.rice.s territoriaux.les pour acquérir et renforcer des compétences.

### **4. CADRE DE L'EMPLOI**

Cet emploi de Directeur.rice territorial.e est classé au 2<sup>ème</sup> profil de responsabilité du groupe I de l'accord d'entreprise des Ceméa (indice 560 CCNA). Il est à temps plein et en CDI ; il peut être pourvu par un.e enseignant.e (ou un.e cadre de la fonction publique) dans le cadre d'une disponibilité.

L'Association territoriale est l'employeur.

Une période d'essai de quatre mois (pouvant être renouvelée une fois) est prévue à la date de la prise de fonction.

Le poste sera basé sur un des trois sites de l'Association territoriale soit à Bordeaux, Limoges ou Poitiers, en fonction de l'organisation structurelle et fonctionnelle actuelle de l'Association, de l'activité des différents sites et des convenances personnelles du/de la futur.e directeur.rice. Il exige une grande disponibilité et une grande mobilité tant régionale que nationale.

Le poste est à pourvoir au plus tard le 16 novembre 2020.

## **5. PROCÉDURE**

Le/La directeur.rice territoriale.e est recruté.e par le Conseil d'administration de l'Association territoriale, après un avis porté par l'Équipe de direction nationale des Ceméa.

Les candidatures, accompagnées d'un CV et d'un projet de direction appuyé sur les orientations politiques et stratégiques du Projet Régional d'Action et de Développement - et tenant compte de l'importante superficie de cette région - sont à faire parvenir au plus tard le 15 octobre 2020.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter la présidente. Les envois se feront de préférence par courriel à : [stephanie.magne@cemea-na.fr](mailto:stephanie.magne@cemea-na.fr)

Ou par courrier postal à l'attention de Madame la Présidente :

**Ceméa Nouvelle-Aquitaine  
Site de Limoges  
23A boulevard Saint-Maurice  
87000 Limoges**

La candidature d'un.e salarié.e d'une Association des Ceméa ayant fait l'objet d'un licenciement économique sera prioritaire.

Jean-Luc CAZAILLON